Image not found or type unknown

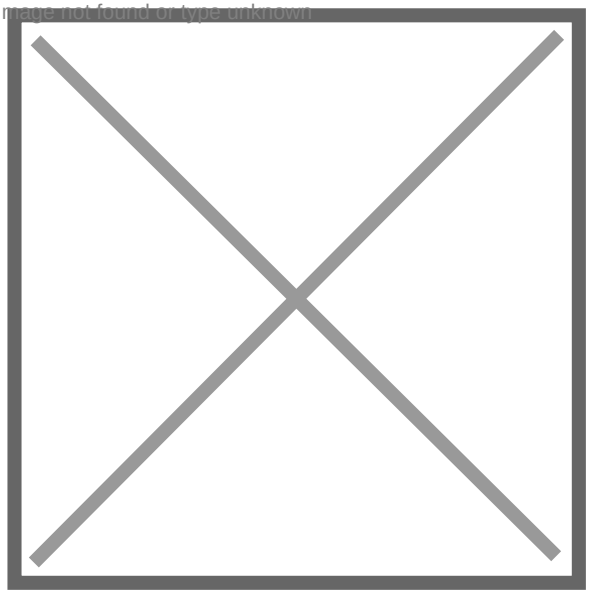

Travaux et double des clés

Par **valerie**, le **29/01/2009** à **16:10**

Bonjour,
Nous louons un appartement depuis une semaine et nous avons 2 soucis avec l'agence immobilière et la propriétaire:
- Le lino posé au sol dans 3 pièces (2 chambres et la cuisine) n'a pas été collé par l'entreprise chargée de la faire, et la propriétaire veut remédier à cela. Elle nous impose donc de vider intégralement ces 3 pièces de leurs meubles, afin que l'entreprise intervienne.
* A t'elle le droit de nous imposer une date?
* Peut-on refuser ces travaux (car il est précisé dans le bail que nous ne pouvons pas)?
* Peut-on exiger une contrepartie financière pour le dérangement (certains meubles doivent être démontés car ils ne passent pas les portes, nous devons demander de l'aide à quelqu'un)?

- D'autre part, cette entreprise peu scrupuleuse possède les clés de notre appartement, et nous l'avons appris après signature du bail.
* La propriétaire a t'elle le droit de conserver une clé? (Ce qui n'est pas dérangeant à nos yeux) mais surtout, a t'elle le droit de la confier à des entreprises sans notre accord?
* Pouvons-nous exiger de récupérer toutes les clés, ou de faire changer la serrure aux frais du propriétaire?

(L'agent immobilier n'y connait pas grand chose en location, il est habitué à faire de la vente, et ce n'est pas très pratique!)

Merci d'avance pour votre aide précieuse,
Valérie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés